La centrale d'achat du RESAH a attribué trois nouveaux marchés groupés relatifs à l'acquisition ou la location d'équipements. Ils sont ouverts à l'ensemble des établissements publics de santé et privés d'intérêt collectif qui souhaitent en bénéficier, quelle que soit leur région d'implantation.

Ces trois marchés ont pour objet de développer la mutualisation et l'efficience des achats d'équipement des établissements de santé, ayant le statut de pouvoir adjudicateur au sens de la directive européenne sur les marchés publics.

Un marché d'échographes apportant une réponse adaptée aux différents besoins des services hospitaliers

Ce marché d'une durée de 4 ans porte sur l'achat d'échographes.

Il comprend un engagement minimum de commande garanti par le Resah de 490 appareils.

Le marché est composé de 23 lots, apportant une réponse adaptée aux différents besoins des services hospitaliers (imagerie générale, cardiologie, gynécologie, bloc opératoire, anesthésie, SMUR, urgences). Il inclut des garanties de 2 ou 5 ans et des prestations complémentaires très larges (applications, formation des utilisateurs).

10 sociétés ont été retenues dont 2 françaises *(Sonoscanner et Supersonic):* Esaote, Fujifilm, General Electrics, Hitachi, Philips, Samsung, Sonoscanner, Sonosite, Supersonic et Toshiba.

Un marché de copieurs multi-fonctions permettant d'accompagner la mise en œuvre d'une politique d'impression plus efficiente dans les établissements

Ce marché d'une durée de 4 ans a été attribué à la société Konica Minolta. Il permet d'accéder

à la location de copieurs pour une durée de 3 à 5 ans et inclut si besoin la possibilité de réaliser un audit du parc installé. Les matériels proposés comportent par ailleurs un module permettant de faciliter la mise en œuvre du dossier patient informatisé et la dématérialisation de la chaîne de dépense et de recette (PESV2).

Un marché de matériel informatique répondant aux attentes spécifiques des directions du système d'information

Ce marché d'une durée de 4 ans est divisé en 2 lots couvrant l'ensemble des besoins en matériel informatique d'un établissement de santé. Le premier lot, attribué à la société SCC, propose des équipements (PC fixes, portables, tablettes antichocs et étanches, clients légers) et un ensemble de services associés allant du stockage à la mise en ordre de marche. Il est complété par un lot attribué à la société Inmac qui porte sur l'achat de périphériques et accessoires informatiques (clés USB, disques durs externes etc.)